

Mercredi le 8 Octobre, 15:58

AVIS IMPORTANT

MEUBLES DE BALCONS- RIDEAUX DE BALCONS- CLIMATISEUR DE FENÊTRES

L'automne, saison de transition, est souvent synonyme de changements...

Et oui nous y voilà...quelques semaines encore à profiter de notre balcon avant la saison hivernale. Profitant encore de temps cléments, vous devez tous comme à chaque année apporter votre collaboration tant appréciée.

Voici donc les actions pour lesquelles nous requérons votre attention :

- **Rideaux de balcon**

Conformément au paragraphe 123.2.1.1 (page 73) de la Déclaration de copropriété, *aucun rideau ne peut être installé sur un balcon avant le 1^{er} avril et doit être retiré au plus tard le 1^{er} novembre de chaque année.*

- **Balcon**

Conformément au paragraphe 123.1.8 (page 72) de la Déclaration de copropriété, *il n'est pas permis de garder les meubles de patio et vases à fleurs [...]. L'unité d'air climatisé, le barbecue et la bonbonne de propane peuvent être laissés sur les balcons pendant cette période. En aucun temps, la bonbonne de propane ne peut être gardée à l'intérieur de l'immeuble.*

- **Climatiseur de fenêtre**

Conformément au paragraphe 108.8 et 108.9 de la Déclaration de copropriété (page 56)

108.8 Tout climatiseur, posé à la place de la fenêtre s'ouvrant horizontalement à l'intérieur d'une fenestration divisée en trois (3) sections, ne peut être installé qu'à compter du 1^{er} mai et retiré au plus tard le 1^{er} novembre de chaque année.

108.9 Malgré ce qui précède, les climatiseurs peuvent demeurer dans la fenêtre à la condition d'être recouverts d'une boîte en contre-plaqué, peinte de couleur verte identique aux balcons (SICA code 3226-33 alcaline fini lustre int./ext. ou l'équivalent). Cette boîte sera installée au plus tard le 1^{er} novembre et enlevée au plus tard le 30 avril.

Cette boîte doit être installée au plus tard le 1^{er} novembre et enlevée au plus tard le 30 avril.

Le CA du Sdc Les Jardins du Havre

Josée Matton

Chargée de projet - Service à la clientèle
Gestion immobilière Lafrance & Mathieu
418-626-5500 poste 231

